

2022_60_07_29

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU LOT
COMMUNE DE GIGNAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTES MUNICIPAUX

Arrêté autorisant l'ouverture du Festival ECAUSSYSTEME du 29 juillet 2022 au 31 juillet 2022

Le Maire de GIGNAC,

Vu l'article L 2122-2, L 2213-1 et 2213.2 du Code Général des Collectivités territoriales ;

Vu l'avis favorable de la commission de sécurité du 29 juillet 2022 ;

ARTICLE 1 : Autorise l'ouverture du Festival ECAUSSYSTEME les 29, 30 et 31 juillet 2022.

ARTICLE 2 : Madame le Maire de la commune de GIGNAC, Monsieur le Commandant du groupement de Gendarmerie du Lot seront chargés de l'exécution du présent arrêté dont un exemplaire sera remis et notifié à Mme Brigitte BOUYSSONIE Présidente de l'Association ECAUSSYSTEME.

A GIGNAC, le 29/07/2021
Le Maire, Solange OURCIVAL

 